

CONDITIONS GENERALES DE VENTE REVENDEUR France

PREAMBULE

FINN HOME SASU édite la marque Hoopzi. Les présentes conditions générales (ci-après dénommées « Conditions ») sont exclusivement réservées aux Acheteurs professionnels agissant en relation directe avec leur exercice professionnel et disposant d'un fonds de commerce.

ARTICLE 1 – DEFINITIONS

Les termes utilisés au sein des Conditions auront la signification qui leur est donnée ci- après :

Acheteur : personne physique ou morale ayant une activité commerciale de vente de produit de décorations, luminaires, bricolages, ameublement, vente de peinture et papier peint, produits modes inclus vêtement via un pas de porte et une adresse commerciale.

Commande : ordre d'achat de l'Acheteur portant sur un ou plusieurs Produits et accepté par le Vendeur en application des Conditions,

Courriel : document informatisé qu'un utilisateur saisit, envoie ou consulte en différé par l'intermédiaire d'un réseau de télécommunication,

Internet : réseau mondial associant des ressources de télécommunication et des ordinateurs serveurs et clients, destiné à l'échange de messages électroniques, d'informations multimédias et de fichiers. Il fonctionne en utilisant un protocole commun qui permet l'acheminement de proche en proche de messages découpés en paquets indépendants,

Partie(s) : L'Acheteur et/ou le Vendeur via le site internet <https://pro.hoopzi.com> et/ou le vendeur représenté par l'agent commercial dument mandaté par FINN HOME

Produit(s) : bien(s)proposé(s)à la vente sont expressément ceux de la marque HOOPZI ayant chacun une fiche produit à jour et proposé par les agents FINN HOME et le site Internet accessible à l'adresse <https://pro.hoopzi.com> sur lequel le Vendeur propose les Produits à la vente, actuellement hébergé par (en construction), Directeur de la publication : Didier FINN.

Agent commercial : personne morale ayant le mandat de vendre au nom et au compte de FINN HOME les produits portant la marque Hoopzi et dont les fiches produits et le tarif sont à jours. L'agent commercial dispose par contrat d'un secteur géographique et un secteur d'activité défini.

Vendeur : FINN HOME, 21 Place de la République, 75003 Paris, S.A.S.U au capital social de 50 000 euros, RCS Paris 83318888100019, TVA intracommunautaire FR 39 83318881, e-mail : finn@hoopzi.com.

ARTICLE 2 – OBJET

Les Conditions ont pour objet de définir les droits et obligations du Vendeur et de l'Acheteur dans le cadre de la vente des Produits par le biais du Site internet <https://pro.hoopzi.com> et de l'agent commercial mandaté par FINN HOME. Le site internet <https://pro.hoopzi.com> **sera opérationnel en mars 2018**.

ARTICLE 3 – CHAMP D'APPLICATION

Sauf conditions particulières conclues entre les Parties, les Conditions s'appliquent à toutes les ventes de Produits par le Vendeur à l'Acheteur résultant de commandes effectuées par le biais des agents commerciaux et du site internet <https://pro.hoopzi.com> après acceptation préalable des Conditions par l'Acheteur.

L'Acheteur reconnaît que les Conditions sont mises à sa disposition d'une manière permettant leur conservation et leur reproduction, conformément à l'article 1369-4 du Code civil.

Les Conditions prévalent sur les conditions générales d'achat.

ARTICLE 4 – COMMANDE

L'Acheteur déclare avoir pris connaissance des Conditions préalablement à la passation de sa Commande et reconnaît que la validation de sa Commande implique l'acceptation de leurs termes.

L'Acheteur passe sa Commande par mail finn@hoopzi.com ou via le site <https://pro.hoopzi.com> ou via son agent commercial. L'acheteur ne pourra passer ses commandes via Internet qu'après avoir reçu son code secret. La commande vaut contrat de vente.

La validation de la commande est faite au moment de l'envoi de la facture par le vendeur qui vaut confirmation de commande. La facture est envoyée via Un Courriel, accusant réception de la Commande et reprenant l'ensemble des informations de la commande.

Le transfert de propriété du Produit commandé au profit de l'Acheteur n'ayant toutefois lieu qu'après complet encaissement du prix par le Vendeur.

L'ensemble des informations contractuelles est présenté en langue française et fera l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la livraison.

ARTICLE 5 – INDISPONIBILITE D'UN PRODUIT

Dans l'éventualité où un Produit commandé par l'Acheteur serait indisponible, le Vendeur s'engage à en informer l'Acheteur par Courriel dès connaissance de cette indisponibilité.

Le Vendeur proposera alors à l'Acheteur : - un délai de livraison prolongé ou la possibilité de lui fournir, en échange du Produit commandé, un Produit d'une qualité et d'un prix équivalent, ou le remboursement du produit commandé par l'envoi d'un chèque si la commande a été déjà payée.

ARTICLE 6 – PRIX ET PAIEMENT

Les prix des Produits indiqués par l'agent commercial FINN HOME et le site internet <https://pro.hoopzi.com> correspondent aux prix nets, hors taxes et transport non compris, valables uniquement en France métropolitaine et corse.

Une commande n'est validée qu'à partir de 400 euros commandés. Pour toute commande supérieure à 800 euros les frais de port sont offerts. Les frais de port sont forfaitaires de 25 €HT

Les Produits seront facturés à l'Acheteur sur la base des tarifs en vigueur au moment de la formation du contrat de vente résultant de la validation de la Commande par l'Acheteur.

Le règlement de la Commande s'effectuera selon les modalités suivantes : - soit par carte bancaire, au moment de la validation de la commande, soit par prélèvement automatique si la demande en a été faite par l'Acheteur et s'il a remis au Vendeur toutes les informations nécessaires à la mise en place de celui-ci, soit par lettre de change, soit par virement, soit par chèque.

* Les paiements par carte bancaire effectués depuis le site <https://pro.hoopzi.com> sont cryptés selon le procédé SSL (Secure Socket Layer).

L'ordre de paiement effectué par carte bancaire ne peut être annulé. Dès lors, le paiement de la Commande par l'Acheteur est irrévocable.

Le Vendeur peut avoir accès à différentes données à caractère personnel concernant notamment les porteurs de carte bancaire lors de l'utilisation de moyens sécurisés d'acceptation. Le Vendeur ne peut

utiliser ces données à caractère personnel que pour l'exécution des ordres de paiement par carte bancaire. Sauf obligations légales et réglementaires, il ne peut les céder, ni en faire quelconque usage qui ne soit pas directement visé par les Conditions ; il s'assure également de l'existence et de la mise en œuvre des dispositifs de contrôle des accès physiques et logiques à ces données.

Les porteurs de cartes bancaires sur lesquels ces informations à caractère personnel visées ont été recueillies disposent d'un droit d'accès et de rectification auprès du Vendeur. A cet égard, le Vendeur s'engage d'ores et déjà à leur permettre d'exercer ces droits.

De convention expresse l'Acheteur autorise le Vendeur à communiquer et à stocker le cas échéant des données secrètes ou confidentielles portant sur lui à des entités impliquées dans le fonctionnement du système carte bancaire, aux seules finalités de traiter les opérations de paiement, de prévenir des fraudes et de traiter les réclamations qu'elles émanent des porteurs de carte bancaire ou d'autres entités.

Le Vendeur s'engage à ne pas stocker, sous quelque forme que ce soit, aucune des données cartes ci-après : le cryptogramme visuel, la piste magnétique dans son intégralité, le code confidentiel.

- Pour toute ouverture de compte et première commande un paiement de 100% du montant total de la commande est demandé avant livraison de la commande.

- Pour les acheteurs qui le souhaite, FINN HOME SAS propose aussi un paiement différé par LCR, prélèvement ou virement à 30 jours date de livraison sous réserve d'accord de notre service financier qui accorde suivant votre dossier un encours de commande.

En cas de retard de paiement sur une précédente commande FINN HOME se réserve le droit de ne pas vous livrer une nouvelle commande dans l'attente du règlement.

Aucune mise en demeure n'est nécessaire pour manifester un retard de paiement qui existe de plein droit du fait du défaut de règlement intégral de l'échéance.

Tout retard de règlement rend exigible une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros HT ainsi que des pénalités de retard calculées au taux minimum légal soit 1,5 fois l'intérêt légal.

- Taux d'escompte applicable pour paiement anticipé : néant

ARTICLE 7 – RESOLUTION DE LA VENTE ET CLAUSE DE PROPRIETE

Le transfert de propriété du produit commandé au profit de l'acheteur n'a lieu qu'après complet encaissement du prix par le vendeur. L'ordre de paiement effectué par carte bancaire ne peut être annulé. Dès lors, le paiement de la commande par l'acheteur est irrévocable, sans préjudice pour l'acheteur d'annuler ultérieurement la commande. En cas de non-paiement de l'intégralité du prix d'une commande résultant notamment de la défaillance dans le crédit du compte bancaire utilisé par l'acheteur, la vente pourra être résolue par le vendeur et, le cas échéant, le produit restitué, quinze jours après la réception par l'acheteur d'une mise en demeure de payer adressée par le vendeur par courrier recommandé avec accusé de réception, restée infructueuse.

Le transfert de propriété du bien vendu à l'acquéreur est retardé jusqu'au paiement complet et intégral du prix au vendeur et il est interdit à l'acquéreur de revendre le produit tant que le transfert de propriété au vendeur ne soit complet.

ARTICLE 8 – LIVRAISON – DELAI

Le Vendeur s'engage à traiter la Commande dans le délai de 10 jours ouvrables à compter du jour suivant la validation de la Commande, à l'exception de certaines catégories de produits non gérées en stock dont les articles personnalisés. Le dépassement de ce délai ne saurait entraîner une quelconque pénalité de retard.

Les délais de livraison indiqués lors de la Commande sont purement indicatifs et dépendent des possibilités d'approvisionnement et de transport.

La livraison s'effectue uniquement en France métropolitaine et corse. La livraison est effectuée à l'adresse indiquée par l'Acheteur lors de sa Commande, ou par avis de mise à disposition en l'absence du destinataire.

ARTICLE 9 - RECEPTION

* En cas d'avarie ou de perte partielle des Produits, il appartient à l'Acheteur de formuler des réserves auprès du transporteur et d'en informer immédiatement le Vendeur.

L'Acheteur reconnaît que toute action à l'encontre du transporteur et du Vendeur en cas d'avarie ou perte de Produits est éteinte si l'Acheteur n'a pas, par acte extrajudiciaire ou lettre recommandée, notifié sa réclamation motivée au transporteur dans les trois jours suivant la

réception des Produits et informé le Vendeur par lettre recommandée, dans le même délai.

* Nonobstant les cas d'avaries ou de perte des produits par le transporteur, l'Acheteur peut former des réclamations auprès du Vendeur, dans les 3 jours suivant la réception des Produits, en cas de vices apparents, de Produits manquants ou de non-conformité des Produits livrés aux spécifications de la Commande.

Cette réclamation doit être formée par l'envoi au Vendeur d'une lettre recommandée avec avis de réception.

Toute réclamation en dehors du délai prévu ci-dessus ne sera pas prise en compte par le Vendeur.

En cas de vices apparents, de Produits manquants ou de non-conformité des Produits, établi par l'Acheteur et constaté par le Vendeur, ce Produit sera remplacé ou réparé, en fonction du souhait exprimé par l'Acheteur.

Les Parties conviennent qu'un Produit comportant un vice apparent ou non conforme ne pourra être retourné au Vendeur qu'après autorisation préalable expresse de celui-ci. Le retour du Produit se fera alors aux frais et risques du Vendeur.

Si le Produit n'est pas retourné dans l'état où il a été livré, l'Acheteur ne pourra pas prétendre être remboursé de son prix.

* En cas de retard dans la livraison d'une commande, supérieure à 15 jours ouvrables par rapport à la date indiquée lors de la Commande, l'Acheteur en informera le Vendeur afin que, si l'origine de ce retard est due au Transporteur ou à la perte par celui-ci des produits commandés, la responsabilité du Transporteur puisse être engagée.

ARTICLE 10 – GARANTIE

L'Acheteur bénéficie sur le Produit de la garantie des vices cachés telle que prévue aux articles 1641 à 1649 du Code civil.

La garantie ne saurait s'appliquer aux détériorations dues à l'usure ou à une utilisation ou à un stockage non conforme du Produit par l'Acheteur.

La garantie ne concerne pas entre autres les défauts liés à :

- une installation non-conforme aux normes (par exemple, en cas de non-respect des seuils pour la tension d'alimentation) et/ou une utilisation non-conforme aux normes (par exemple, en cas d'utilisation de produits qui n'ont pas le marquage « Résistant à l'eau de mer » dans un environnement à forte salinité, sans avoir un indice de protection 44 ou supérieur), à une installation du Produit dans un environnement où l'humidité est supérieure à la moyenne, et/ou en raison d'un entretien

non-réglementaire (par exemple, en cas de recours à des produits nettoyants inappropriés, utilisation d'objets avec des arêtes coupantes),

- des défauts relatifs au Produit qui sont le résultat d'un usage normal ou de toute autre usure naturelle,
- des modifications délibérées du Produit (par exemple, des modifications/transformations du Produit),

Hoopzi décline toute responsabilité dans les cas décrits ci-dessus, dans la mesure où ces défauts ne lui sont pas imputables.

Les informations que Hoopzi communique quant à la durée de vie des ampoules sont des valeurs moyennes. Elles ne constituent en aucun cas une garantie.

La garantie de conformité ne s'applique pas en cas d'utilisation impropre, modification ou réparation apportée sur le Produit, en cas de non-respect des consignes et instructions de sécurité relatives au Produit et en cas de dommages causés par le transport ou le stockage du produit.

ARTICLE 11 – RESPONSABILITE

Le Vendeur est responsable de plein droit à l'égard de l'Acheteur de la bonne exécution de la Commande. Toutefois, la responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée s'il apporte la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution de ses obligations est imputable à l'Acheteur, au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues aux Conditions, ou à un cas de force majeure. Le Vendeur ne saurait engager sa responsabilité pour des dommages résultant d'une faute de l'Acheteur dans le cadre de l'usage ou du stockage des Produits.

ARTICLE 12 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'ensemble des éléments édités au sein du site Hoopzi, des documentations commerciales, des packagings, des publicités Hoopzi tels que : sons, images, photographies, vidéos, écrits, animations, programmes, charte graphique, utilitaires, bases de données, logiciels, marques sont protégés par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle et appartiennent au Vendeur.

L'Acheteur s'interdit de porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle afférents à ces éléments et notamment de les reproduire, représenter, modifier, adapter, traduire, d'en extraire et/ou de réutiliser une partie qualitativement ou quantitativement substantielle, à l'exclusion des actes nécessaires à leur usage normal et conforme ou de ceux expressément et préalablement autorisés par le Vendeur. Le Vendeur

interdit toute apposition d'un lien hypertexte à destination du Site, sans autorisation expresse et préalable.

ARTICLE 13 – DONNEES PERSONNELLES

L'Acheteur est informé que, lors de sa navigation et dans le cadre de la commande par internet ou par l'agent commercial, des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par le Vendeur en tant que responsable du traitement, notamment par le biais du formulaire en ligne destiné à passer la Commande.

L'Acheteur est informé que la Commande ne pourra être passée si le formulaire de commande Hoopzi ou celui fait directement sur le site <https://pro.hoopzi.com> n'est pas correctement rempli. Ce formulaire contient l'indication du caractère obligatoire des champs à renseigner. Les données ainsi recueillies seront utilisées uniquement par le Vendeur uniquement pour le traitement de la Commande et de ses suites. Elles ne sont pas destinées à être transmises à des tiers.

Ce traitement fait l'objet d'une déclaration auprès de la commission nationale Informatique et Libertés en application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978.

. L'Acheteur, s'il justifie de son identité, a le droit d'interroger le Vendeur en vue d'obtenir la confirmation que des données à caractère personnel le concernant font ou ne font pas l'objet de ce traitement, des informations relatives aux finalités du traitement, aux catégories de données à caractère personnel traitées et aux destinataires ou aux catégories de destinataires auxquels les données sont communiquées, le cas échéant, des informations relatives aux transferts de données à caractère personnel envisagés à destination d'un Etat non membre de la Communauté européenne, la communication, sous une forme accessible, des données à caractère personnel qui le concernent ainsi que de toute information disponible quant à l'origine de celles-ci, des informations permettant de connaître et de contester la logique qui sous-tend le traitement automatisé en cas de décision prise sur le fondement de celui-ci et produisant des effets juridiques à l'égard de l'intéressé.

L'Acheteur est informé qu'une copie des données à caractère personnel peut lui être délivrée à sa demande.

L'acheteur, s'il justifie de son identité a également le droit d'exiger du vendeur que soient rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées les données à caractère personnel le concernant, qui seraient inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite.

Afin d'exercer ce droit, l'Acheteur enverra un courrier au Vendeur en sa qualité de responsable du traitement, à l'adresse suivante : FINN HOME SASU, 21 Place de la République, 75003 Paris à l'attention de Mr Finn. Lorsque l'Acheteur en fait la demande, le Vendeur doit justifier, sans frais pour l'Acheteur, qu'il a bien procédé aux opérations exigées.

L'Acheteur est informé qu'en cas de contestation, la charge de la preuve incombe au Vendeur, sauf lorsqu'il est établi que les données contestées ont été communiquées par l'Acheteur ou avec son accord.

Il est également informé que, lorsqu'il obtient une modification de l'enregistrement, l'Acheteur est en droit d'obtenir gratuitement la copie rectifiée des données le concernant.

ARTICLE 14 – CONVENTION SUR LA PREUVE

Il est expressément convenu que les Parties peuvent communiquer entre elles par voie électronique pour les besoins des Conditions.

Les deux Parties conviennent que sauf dispositions particulières prévues dans les Conditions, les Courriels échangés entre elles prouvent valablement la teneur de leurs échanges et, le cas échéant, de leurs engagements, notamment en ce qui concerne la transmission et l'acceptation de Commandes.

ARTICLE 15 – INVALIDITE PARTIELLE

Si une ou plusieurs des stipulations des Conditions étaient jugées illicites ou nulles, cette nullité n'aurait pas pour effet d'entraîner la nullité des autres dispositions de ces Conditions, sauf si ces dispositions présentaient un caractère indissociable avec la stipulation invalidée.

ARTICLE 16 – LOI APPLICABLE

Les Conditions sont régies par la loi Française.

ARTICLE 17 – ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Les Parties conviennent qu'en cas de litige pouvant surgir concernant l'exécution ou l'interprétation des Conditions, elles s'efforceront de trouver une solution amiable.

En cas d'échec de cette tentative de résolution amiable du différend, celui-ci sera porté devant le tribunal de commerce de Paris.